



Affaire suivie par :
Anissa AID
Affaires Juridiques
Tél : 01 30 13 76 14
a.aid@mairie-laverriere.fr

Le 7 avril 2022

Aux membres du Conseil Municipal

Objet : Convocation

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

Le mercredi 13 avril 2022 à 19 heures
En Salle du Conseil

L'ordre du jour sera le suivant :

/A/ **Approbation du Procès-Verbal du 16 mars 2022**

/B/ **Délégation du Conseil Municipal au Maire :**

- Compte-rendu des décisions n° 2022-011 au n° 2022-028

/C/ - **Points soumis à délibération :**

DELIBERATIONS

Urbanisme

- Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain – Approbation de la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de Saint-Quentin-en-Yvelines – Autorisation de signature donnée à Monsieur le Maire
- Rénovation du quartier du Bois de l'Etang – Charte Ecoquartier

Administration Générale

- Remplacement d'un membre démissionnaire - Représentation du Conseil Municipal au sein du Centre Communal d'Action Social
- Remplacement d'un membre démissionnaire à la commission Affaires Sociales, Education Jeunesse et Insertion

Finances

- Vote des taux
- Budget prévisionnel 2022

Social

- Signature du protocole de fonctionnement de la Commission Locale d'Impayés de Loyer (CLIL)

Culture

- Fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le PACTE mené par la ville de La Verrière

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en mes sentiments les meilleurs.

Le Maire



Nicolas DAINVILLE